



SECTION



PUY-DE-DOME

Syndicat National
FORCE OUVRIERE
des Finances Publiques
Libres Indépendants Déterminés

Compte-rendu du CTL du 04/05/2021

Les élus FO ont lu la liminaire suivante avant l'ouverture du CTL

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui en CTL au cours duquel l'administration doit faire un point d'actualité sur le Nouveau Dispositif de Proximité, le fameux NRP qui n'a de proximité que le nom.

Pour **FO**, c'est un scandale que ce train de réformes lancé à grande vitesse à la DGFIP, soit maintenu en 2021 comme cela a déjà été le cas en 2020. C'est faire bien peu de cas du moral usé des agents de la DGFIP qui pourtant continuent, sans relâche, d'exercer leurs missions habituelles, puisqu'il n'y a pas eu de Plan de Continuité d'Activité mis en place alors que nous étions bel et bien confinés, voire enfermés.

Le locataire de l'Élysée avait beau éviter le terme : comment désigner une période où il n'est pas permis de se déplacer à plus de 10kms de chez soi, où il faut au maximum de nos possibilités télétravailler et où chacun doit être rentré à son domicile au plus tard à 19H ?

L'ordre du jour de ce CTL appelle quelques remarques :

- Pour **FO**, comme nous l'avons fait remarquer dans la liminaire du 18 janvier 2021, un volontaire du service civique coûte bien moins cher qu'un agent de la DGFIP. Nous persistons dans notre analyse. Si le fait de recourir aux services civiques existe depuis longtemps au sein de la DGFIP, il ne doit pas masquer leur précarité matérielle et juridique. Si un volontaire du service civique n'est pas un supplétif destiné à combler un poste supprimé, alors pourquoi perçoit-il une indemnité de misère et non pas un salaire ? Et pourquoi relève-t-il du code du service national et non du statut de la fonction publique ou du code de travail ?

- concernant l'accueil de proximité, la multiplication des points d'accueil ne doit pas masquer d'une part la destruction du réseau de la DGFIP et d'autre part l'accélération de la digitalisation d'accès aux administrations publiques, véritable source d'inégalités pour les populations les plus précaires et rurales.

- concernant la nouvelle mouture du NRP, plusieurs remarques :

Tout d'abord, dans les SGC, vous savez très bien Monsieur le Président que la situation n'est pas bonne. Mais il est vrai que l'on préfère regarder les statistiques et s'appliquer la méthode COUE.

Pour les PCE, on assiste à une véritable volte face. Celui de Riom devient une antenne alors qu'il devait accueillir celui de Clermont. Mais où est passée la fameuse démétropolisation ? Déjà passée aux oubliettes ?

Tout ceci témoigne du peu de considération du directeur général et ses courroies de transmission locales.

Après avoir refusé d'octroyer une Heure Mensuelle d'Information aux agents sous un prétexte fallacieux, le directeur général publie sur Ulysse des mensonges éhontés dénoncés par toutes les OS à propos du CTR du 19 avril et ultime provocation, le NRP est présenté comme une avancée !

Décidément, il y a quelque chose de pourri à la DGFIP et rien ne va plus dans cette administration !

Les agents en ont ras le bol :

x Ras le bol d'être submergés parce que les effectifs sont insuffisants depuis de nombreuses années et que les suppressions continuent malgré ce fait avéré ! A Titre d'exemple c'est pas moins de 14 emplois C et 5 emplois B qui restent vacants suite à la publication de ces deux mouvements de mutation au 1^{er} septembre prochain !

x Ras le bol de devoir changer de métier ou de lieu d'affectation comme un baril de lessive parce que la DGFIP poursuit le démantèlement de ses services !

x Ras le bol de travailler avec des applications qui buguent sans arrêt !

x Ras le bol de ne pas avoir d'augmentation du point d'indice !

x Ras le bol de voir les taux de promotion chuter vertigineusement !

x Ras le bol de n'avoir pour seule reconnaissance de leur engagement qu'un merci sur le papier !

x Ras le bol d'une considération aussi pitoyable bien loin de la dignité et l'implication de leur engagement professionnel

L'incompréhension face à cette contre-réforme était déjà prégnante, mais son déploiement, coûte que coûte, a provoqué la rancœur des agents ainsi qu'un profond ressentiment.

C'est pourquoi entre autres, l'intersyndicale des Finances publiques appelle tous les agents à être en grève et dans l'action le 10 mai 2021.

Les élus Force Ouvrière au CTL :
Titulaires ➤ Christine PÉREIRA - Cécile SORIANO
Suppléants ➤ Marie-Claire ORBAN - Jean-Marc LE FAY
Expert ➤ Loïc ROBOTA



Toutes les organisations syndicales du département étaient présentes à cette reconvoction.

FO-DGFIP et une autre OS étaient présentes en 1^{ere} convocation car nous avons à cœur de vous représenter et de pouvoir faire part de vos demandes.

Monsieur le Président a répondu aux déclarations liminaires.

Pour le Président, les suppressions d'effectifs relèvent de la politique générale mais reconnaît que celles-ci ont un impact direct sur la vie de nos services. Il dit que la DGFIP est une administration vivante et que les méthodes de travail, d'organisation et l'informatique doivent évoluer. Il parle même du service public dans son ensemble.

Ce qui nous gêne dans son discours c'est le « à tout prix ». Fallait-il aller aussi vite dans les réformes et aller aussi loin ?

Derrière toutes ces réformes l'essentiel a été oublié : l'humain. Derrière les mots « effectifs » il y a des collègues, des êtres humains. Le Président estime que le mal-être de certains agents reste des cas individuels. **FO-DGFIP** rappelle que l'addition de cas individuels finit par donner une vue d'ensemble. Seulement ces collègues, ces êtres humains sont arrivés, pour bon nombre d'entre eux au point de rupture. Ils n'en peuvent plus des restructurations saupoudrées de coulis Covid.

Pour le Président, les OS et leurs tracts ne font qu'opposer les cadres de la direction et les collègues dans les services ! **FO-DGFIP** ne fait que constater l'état d'esprit des collègues qui nous contactent pour exprimer leur désarroi et leur mal-être au travail.

Point 1 : PV des séances des 12 et 18 janvier 2021 : pour avis

Abstention de **FO-DGFIP**.

Point 2 : NRP au 1^{er} septembre 2021 : pour avis

→ Mise en place des accueils de proximité – mise à jour dossier présentation au 1^{er} septembre 2021.

Le Président souligne que l'accueil dans les EFS est une évolution positive pour les usagers car ils peuvent y trouver un accueil généraliste.

Avant la mise en place des EFS, le contribuable repartait avec son renseignement, aujourd'hui il repart avec un rendez-vous !

La cellule d'accueil de Berthelot a connu une situation inédite. Cet incident témoigne, s'il en faut, des tensions que traversent actuellement les services.

Concernant les permanences en EFS pour la campagne IR, en présence de peu de volontaires, le choix a été fait de faire tourner l'effectif. Si bien que le planning se fait au jour le jour ce qui entraîne difficultés et tensions.

Le Président rappelle qu'un agent nommé dans un service est susceptible de remplir toutes les missions qu'on lui demande et éventuellement de les assurer hors de son site principal. Dont acte.

Pour les collègues qui assurent les permanences dans les EFS, ils ont la possibilité de noter leurs horaires et de demander à leur chef de service des crédits d'heure en cas de dépassement de leur temps de travail habituel.

Deux collègues sont dans le vivier pour intégrer les EFS. A ce jour aucune convention n'a été passée avec ces organismes et pour l'instant aucune visibilité à court et/ou long terme.

→ Mise en place d'un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) – mise à jour au 1^{er} septembre 2021.

FO-DGFIP a souligné que la frontière entre CDL et comptable est très ténue. **FO-DGFIP** demande qu'un point d'étape soit fait fin juin-début septembre.

La direction indique que des réunions « CDL » ont lieu toutes les semaines pour faire le point sur leurs missions.

→ Services de Gestions Comptables (SGC) - mise à jour au 1^{er} septembre 2021.

Les débats ont porté sur le SGC de Riom, de Thiers et de la Trésorerie des EPSMS.

Concernant Riom, l'intérim perdurera au moins jusqu'au prochain mouvement des C1.

Au 1^{er} septembre, un seul agent de la Trésorerie de Manzat rejoindra le SGC de Riom, tandis qu'un autre agent va rejoindre la Trésorerie de Montaigut. **FO-DGFIP** a fait remarquer que l'antenne de Montaigut au 1^{er} janvier 2022 comptera 5 agents alors qu'au départ, il était prévu 7 agents. La direction le conteste.

Concernant le **SGC de Thiers**, les différentes réorganisations laissent entrevoir la possibilité d'offrir de nouveau de la restauration collective. Une enquête va être diligentée auprès des agents du site.

Pour la Trésorerie des EPSMS la situation est préoccupante. L'arrivée d'agents pas ou peu formés à ce métier très spécifique et technique, ne laisse pas entrevoir d'amélioration de la situation.

FO-DGFIP avait, lors du précédent CTL, déjà alerté sur cette situation et avait demandé une formation de qualité pour tous. Nous resterons vigilants sur ce sujet.

La direction répond qu'elle suit cette trésorerie très régulièrement, avec une réunion mensuelle. On peut dire que la mise en place de cette trésorerie est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire dans la précipitation !

Lors des questions diverses le Président nous a indiqué que **l'antenne SIE de Thiers allait devenir pérenne au 1^{er} janvier 2022.**

→ La fusion des Pôles de Contrôles et d'Expertises (PCE)

FO-DGFIP souligne un changement total de perspectives dans le sens où, au départ, Clermont devait migrer vers Riom dans le cadre de la démétropolisation. Et, au final, on assiste à l'inverse. A

priori, ce changement intervient suite à l'annonce de l'arrivée d'un service Liaison-Rémunération de 32 personnes sur Riom.

Le Président nous informe du maintien d'une antenne provisoire du PCE à Riom pour un motif « social » (sic). Néanmoins le poste de A+ à Riom disparaît, et le collègue connaîtra son affectation dans les prochains jours.

Sur les 6 postes d'inspecteurs, seuls 4 subsistent. Actuellement, 1 personne est détachée et une autre est ALD. Leurs situations seront examinées lors de la prochaine visite de la direction sur site.

A cette occasion, **FO-DGFIP** a demandé à ce que le service soit réuni dans son ensemble (à la demande des personnels) ce qui a été refusé pour des motifs « sanitaires ». **FO-DGFIP** indique qu'il est possible de réunir plus de 6 personnes dans les locaux de la cantine de Riom.

L'ensemble des OS a voté contre la mise en place du NRP au 1^{er} septembre 2021.

Questions diverses :

La campagne IR est lancée depuis le 08 avril dernier. Une note départementale a été diffusée. La seule nouveauté concerne l'accueil.

La direction donne des chiffres de fréquentations pour faire un comparatif 2019-2021... La campagne IR n'est pas terminée, la crise sanitaire non plus, les conditions d'accueil aussi bien physiques que téléphoniques ont changé. Pour FO-DGFIP, il est trop tôt pour en tirer des enseignements et/ou conclusions.

Centre de Gestion des Retraites (CGR) : **FO-DGFIP** alerte une fois de plus la direction sur un manque d'effectifs criant qui ne va pas s'améliorer avec au moins 5 départs en retraite d'ici la fin de l'année. L'exercice de la mission va donc en pâtir et que dire des agents qui vont subir cette situation ?! La direction a proposé le recrutement d'un vacataire et de mettre l' EDR (Equipe de Renfort). Cette mission est très spécifique et technique, aucun EDR n'est formé à ce jour pour cette mission. Une fois de plus, la coupe franche dans les effectifs fragilise les services.

Mutations locales : Tous les mouvements sont connus. ALOHA sera accessible du 05 au 27 mai 2021. Le mouvement local sera publié le 14 juin 2021.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Le médecin de prévention indique qu'elle a rendu un avis écrit sur le NRP. Elle souligne les signaux d'alertes qui sont le reflet d'un malaise profond et général des agents. La situation est rendue encore plus difficile par la crise sanitaire qui perdure.

FO-DGFIP la remercie de son intervention et partage son analyse.

Le président n'a pas répondu et, est passé au point suivant.

Qui ne dit mot consent ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les élus Force Ouvrière au CTL :

Titulaires → Christine PEREIRA – Cécile SORIANO (Absente excusée)

Suppléants → Marie-Claire ORBAN – Jean-Marc LE FAY